

Evaluation de l'exposition de la population générale riveraine autour des sites de broyage à métaux en Wallonie via un biomonitoring humain

Poussières intérieures

A l'attention des riverains du broyeur à métaux

Des études récentes ont montré que des substances toxiques telles que les PCB ou certains métaux pouvaient se retrouver autour des broyeurs à métaux. L'exposition prolongée à ces substances s'avérant néfaste pour la santé, la Ministre de l'Environnement, Céline Tellier, a souhaité organiser un biomonitoring humain autour des 7 broyeurs à métaux wallons (BIOBRO) pour déterminer l'imprégnation des riverains en ces substances. L'ISSEP est chargé de l'organiser.

Parallèlement à cela, il lui est également demandé de caractériser les poussières intérieures des habitations des riverains des broyeurs à métaux afin d'identifier leurs concentrations en PCB et métaux. Pour cela, l'ISSEP prévoit de collecter le contenu d'aspirateurs de riverains, de mélanger ceux prélevés dans un même secteur (nord, sud, ouest et est du broyeur) pour constituer un échantillon moyen représentatif et de les faire analyser. L'objectif de ces investigations est notamment de déterminer si les concentrations en polluants des poussières varient en fonction du secteur considéré et si elles sont significativement différentes de celles retrouvées dans les poussières intérieures collectées à proximité mais en dehors de la zone d'influence des broyeurs.

Cette partie de l'étude s'adresse aux participants du biomonitoring et à tous les riverains du broyeur.

Vous êtes intéressé par ce volet 'Poussières domestiques' ?

Il faut d'abord s'inscrire en ligne via le formulaire: <https://biobro.issep.be/inscription/>

Ensuite voici quelques **consignes de collecte des poussières via l'aspirateur**.

- | | |
|--|---|
| ✓ Passer l'aspirateur régulièrement <u>dans les pièces de vie</u> de son habitat | ✗ Ne pas aspirer les cendres du poêle à bois/à charbon |
| | ✗ Ne pas aspirer la litière des animaux |
| ✓ Idéalement pendant une période d'environ un mois | ✗ Ne pas aspirer la voiture |
| | ✗ Ne pas aspirer des résidus de construction (plâtre, sciure, sable...) |

Récolte des sacs

Pour les aspirateurs avec sac, placer le sac de l'aspirateur dans un sachet plastique pour limiter l'envol de poussières, si possible à fermeture « zip » (comme les sacs de congélation)

Pour les aspirateurs sans sac, déverser le contenu du réservoir idéalement dans un bocal en verre (type pot à confiture) ou encore dans un sachet plastique hermétique (type 'sac de congélation'). Lors du déversement, manipuler l'échantillon avec précaution pour limiter l'envol des poussières.

Récupérer un maximum de poussières fines, via la collecte des poussières dans le fond du réservoir de l'aspirateur, raclage des parois...

La date de récolte des sacs vous est communiquée par mail.

Pour plus d'informations avant, pendant ou après l'étude, vous pouvez contacter :
Ingrid RUTHY
ISSEP - Cellule Environnement-Santé
tél : 04/229.82.99 - GSM : 0479.866.144
courriel : biomonitoring@issep.be - web : www.issep.be/biobro/